

Recensement d'un mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols

Bonjour,

Suite aux dernières sécheresses des mouvements de terrain sont intervenus. Des fissures, des lézardes, des inclinaisons de murs... sont apparues sur plusieurs constructions.

Nous souhaitons recenser les dégâts déjà survenus sur notre commune de Montauriol afin de faire une demande collective auprès de la Préfecture pour obtenir l'état de catastrophe naturelle.

Cette prise en compte pourra permettre à chacun la prise en charge par son assurance.

N'hésitez pas à contacter sans tarder soit :

- la Mairie de Montauriol au 05 53 36 84 50
- Serge Lescombes au 06 79 95 28 56
- Roger Rouillier au 06 52 91 98 57

Merci de votre attention.

Montauriol Le 5 /11/2022

Le Maire,
Serge LESCOMBE.

